



Résidence Lycéenne filles Hébergement Lycée René Cassin - Bayonne 2017/2018

Classe : Nom : Prénom :

Je soussigné(e), responsable légal de l'élève mentionnée ci-dessus, **demande son inscription en Résidence Lycéenne pour l'année scolaire 2017/2018 et spécifie que :**

Nous avons bien pris note que notre enfant **sera hébergée au sein de la résidence Lycéenne du Lycée René Cassin (Bayonne)** dans le cadre de la convention de mutualisation passée entre les deux établissements.

Un transport sera mis en place par le lycée A. Croizat du lundi soir au vendredi matin, assuré par la société *Chronoplus* (Réseau de Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour). Le coût de la carte d'abonnement et du transport est entièrement pris en charge par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

Mon enfant s'engage à respecter le Règlement Intérieur de la Résidence Lycéenne de Cassin (remis pour signature le jour des inscriptions).

Je m'engage à **prendre en charge mon enfant** à la Résidence Lycéenne du Lycée Cassin en cas de maladie ou état de santé nécessitant un retour au domicile, d'atteinte grave au règlement intérieur (vol, consommation de produits illicites, violence, ...) ou événement imprévu qui entraînerait une fermeture de l'internat (grève, fermeture de l'établissement, ...).

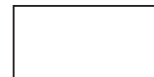
Je m'engage à signaler au Lycée Professionnel de Tarnos toute absence prévue à l'internat le soir. De même, en cas d'absence non prévue, à partir de 17h45, je m'engage à signaler l'absence au Lycée Cassin selon les modalités prévues par leur Règlement Intérieur.

Signatures et date :

Le responsable

L'élève

**DOCUMENT A RETOURNER AU
LYCEE AVEC UNE PHOTO
D'IDENTITE**



**DEMANDE D'AIDE AUX TRANSPORTS URBAINS 2017/2018
RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES DU SECONDAIRE DES LANDES**

Vous voudrez bien joindre à la présente demande :

Photocopie d'un justificatif de résidence

Une facture de moins de 3 mois (ou un échéancier) d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone ou votre taxe d'habitation ou une attestation d'assurance habitation pour l'année en cours.

~~Si vous êtes déjà abonné : votre carte à puce Chronoplus (carte perdue : une carte de remplacement sera délivrée contre 5€ et une photo)~~

~~Si vous n'êtes pas déjà abonné : une photo d'identité récente (la photo vous sera rendue après scan)~~

CADRE À REMPLIR PAR L'ÉLÈVE (en lettres capitales)

Nom de l'élève : _____

Prénom : _____

Né le : _____

Adresse de l'élève en période scolaire (adresse complète) :

LP AMBROISE CROIZAT - 92 AVENUE MARCEL PAUL

40 220 TARNOS

NOM, Prénom, adresse : du père et/ou de la mère ou du représentant légal :

Téléphone : _____ Courriel : _____

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Etablissement scolaire :

LP AMBROISE CROIZAT - TARNOS

Cachet de l'établissement scolaire
OBLIGATOIRE

Classe Année 2017/2018 : _____ Filière : _____

Externe, 1/2 Pens. :

Interne :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Espace Bus : **BAYONNE** ou **BIARRITZ**

IMPOSITION

Remis le : _____

imposable

1^{er} transporteur : _____ Transporteur dans PTU : _____

non imposable

Famille ayant plusieurs enfants subventionnables :

REGLEMENT

Noms	Prénoms	Rang de l'élève

Comptant

Prélèvement

CONSERVEZ VOTRE CARTE À PUCE, NOUS Y CHARGERONS VOTRE ABONNEMENT À LA RENTRÉE.

ABONNEMENTS SCOLAIRES SUBVENTIONNES



COMMENT FAIRE

POINTS D'ACCUEIL

Deux points d'accueil sont à votre disposition pour le retrait des imprimés de demande, le retour des demandes complétées et l'établissement de la carte.

Kiosque Chronoplus place de Gaulle à Bayonne

Kiosque Chronoplus avenue Louis Barthou à Biarritz

Pendant l'année scolaire, toutes les opérations concernant votre carte de transport devront être effectuées auprès du kiosque où le dossier a été déposé.

C'EST VOTRE PREMIERE DEMANDE DE SUBVENTION OU VOUS CHANGEZ D'ETABLISSEMENT

Venez retirer un imprimé de demande de subvention à l'un des deux kiosques Chronoplus.

DEJA ABONNE L'AN DERNIER ET MEME ETABLISSEMENT

Retirez votre imprimé auprès de l'établissement scolaire et complétez votre dossier (voir ci-dessous)

UN DOSSIER COMPLET PAR ELEVE

Pour que nous puissions établir la carte quand vous ramenez le dossier, veillez à bien fournir un dossier complet.

Un dossier complet, c'est :

- ✓ L'imprimé de demande renseigné par le représentant légal de l'élève et l'établissement (tampon de l'établissement obligatoire)
- ✓ Un justificatif de domicile (photocopie uniquement) : facture de moins de 3 mois (ou échéancier) d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone, ou votre taxe d'habitation ou une attestation d'assurance habitation pour l'année en cours.
- ✓ Pour les foyers non imposables sur le revenu de 2015 : Une photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu de 2015.
- ✓ Si l'élève est déjà abonné : sa carte à puce Chronoplus (carte perdue : une carte de remplacement sera délivrée contre 5€ et une photo)
- ✓ Si l'élève n'est pas déjà abonné : Une photo d'identité récente (la photo vous sera rendue après scan). L'établissement de la première carte est gratuit.

QUAND RETOURNER VOTRE DOSSIER

Vous pourrez remettre votre dossier complété et visé par l'établissement scolaire dans l'un des deux kiosques Chronoplus

A partir du lundi 21 août

Lundi à samedi de 8h30 à 18h

Changement de situation : Le demandeur est tenu d'informer le STACBA de toute modification intervenant dans sa situation au cours de l'année scolaire et en particulier changement d'adresse ou d'établissement. Les déclarations ou informations figurant sur le formulaire peuvent à tout moment faire l'objet de vérification de la part du Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte-basque Adour (STACBA)

Fausse déclaration : Toute fausse déclaration peut faire l'objet du retrait immédiat de la carte de transport sans préjuger des poursuites ultérieures qui pourraient être engagées par le STACBA conformément à la loi.

Duplicatas : Les frais d'établissement d'un duplicata en cas de détérioration ou perte de la carte sont de 8 € à verser au moment de la demande.

Conditions d'utilisation de l'abonnement : L'abonné scolaire est soumis aux règles générales d'utilisation de son titre de transport précisées dans le Règlement d'Exploitation du réseau Chronoplus disponible sur demande à TAB Chronoplus BP 401 – 64104 Bayonne cedex

Je soussigné M. – Mme

.....

Représentant légal du demandeur,

Certifie avoir pris connaissance des recommandations ci-dessus

Date

Signature